

# LE PRESIDENT

## JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

Lyon, 14 Juin 1849.

Dépêche télégraphique de Paris, du 15 juin 1849, à 9 heures et 1/2 du matin.

« La mise en accusation du président de la République et des ministres a été rejetée hier soir par 377 contre 8. Le côté gauche presque tout entier s'est abstenu de voter. »

« La tranquillité de Paris n'a pas été troublée un seul instant. »

Pour copie certifiée conforme :

Le directeur du télégraphe,

Signé : E. DE CHEPPE.

Pour copie conforme :

Le Préfet du Rhône,

V. TOURANGIN.

### Veillons !

Nous venons de lire nos correspondances de Paris, nous avons le cœur plein d'indignation, mais aussi plein de courage, et dans les sentiments que nous inspire l'odieuse conduite de la Montagne, nous ne savons encore s'il n'y a pas autant de pitié que de colère. De la colère ! non, point de colère ; mais les impressions douloureuses que laissent après eux le droit outragé, la loi méconnue et le pays sacrifié à de misérables calculs, à de honteuses ambitions.

Nos lecteurs liront cet appel à la guerre civile que des représentants du peuple osent adresser à la France ; ils liront les provocations insensées qui excitent les citoyens au meurtre et à l'insurrection. Que le sang versé retombe sur les noms apposés au bas de cette pièce infâme !

Nous savons bien que ces gens-là n'ont pas de patrie ; leur patrie à eux n'est pas notre glorieuse terre de France, leur patrie est partout où il y a du désordre, partout où la loi est violée, partout où l'autorité est renversée ! Mais, à défaut de cette patrie que nous aimons tant, — notre premier culte après Dieu,

— ils ont bien des familles, des parents, des amis ; ils ont bien des mères et des épouses, des frères et des enfants dont la guerre répandra le sang, brisera le cœur et fera couler les larmes ; ils ont bien un foyer dont la cendre s'envolera dispersée par le vent révolutionnaire ; ils ont bien un cœur qui a battu, dans leurs heures de repos et de fatigue, pour autre chose que pour l'émeute et le combat ! Hélas ! qu'ils s'arrêtent une seule minute sur une affection sainte, sur une noble pensée, sur un instinct généreux, sur un nom béni, sur un doux souvenir, et ils comprendront leur aveuglement, et ils reculeront devant le précipice où ils nous entraînent avec eux.

Mais c'est en vain ! leur raison est égarée, leur cœur perverti et leur âme muette ; ils n'écouteront rien ; ils marcheront jusqu'au bout dans la voie funeste où ils se sont engagés.

Ils nous menacent, ils nous injurient, laissons dire ; mais s'ils nous attaquent, défendons-nous. A l'heure suprême, que les bons citoyens marchent au premier rang pour tenter un dernier effort, pour jeter un cri de conciliation et de paix ; qu'ils évitent à notre chère cité les horreurs d'une lutte fratricide, et s'il ne faut qu'un holocauste, qu'une victime, qu'elle soit prise par ni nous, et qu'en tombant du moins elle dessille les yeux aux pauvres ouvriers que l'on conduit à la misère en les faisant passer par le crime.

Veillons, veillons tous ! Il s'agit de la France, de la religion, de nos familles et de notre travail. Veillons ! il s'agit de tout un peuple à ramener au bien et à défendre contre ses propres excès. Veillons et défendons la République de la Constitution, du suffrage universel et de la majorité ! Ces lignes que nous traçons au milieu du calme matériel le plus profond, portent les traces de l'agitation de notre esprit : c'est que demain peut-être la liberté et la République seront en jeu ; c'est que demain, peut-être, la société et la France seront en péril ! Heureux ceux qui attendent, impassibles, d'aussi terribles éventualités ! Nous

avons assez de courage pour braver les périls personnels, mais nous n'avons pas assez d'indifférence pour voir d'un œil sec les maux de la patrie.

Quoi qu'il arrive, tout pour la France ! tout pour l'ordre dans la liberté !

### La Constitution violée.

Une polémique étrange s'engage en ce moment entre les journaux rouges et les journaux modérés ; le pays se passionne à la suite de la presse, et les divisions déjà si déplorables qui séparent les citoyens vont chaque jour en creusant un abîme plus profond, en élevant une barrière plus infranchissable.

Les uns crient que la Constitution est violée, qu'il faut recourir aux armes, tout renverser et tout dissoudre, le président, les ministres et l'Assemblée ; ils ne voient de salut pour le pays que dans l'insurrection, et ils font un appel à ce moyen extrême, à cette débauche des nations modernes qui consiste à confier aux hasards d'une lutte, aux décisions de la force, le salut du droit, le triomphe de la justice. Les autres soutiennent que le gouvernement a respecté la loi, que la Constitution a été religieusement observée, et que les anarchistes seuls peuvent affirmer l'opinion contraire. La discussion, ainsi enfamée, mène tout droit à la guerre civile : lorsque l'on débute par la violence et l'exagération, on arrive promptement aux catastrophes.

Hé bien ! avant d'agiter cette question : la Constitution est-elle violée, oui ou non ? nous nous sommes demandé qui avait le droit de la résoudre, et nous avons reconnu que l'Assemblée nationale seule était compétente dans cette cause suprême. Pourquoi dès lors la poser, puisque nous ne pouvons arriver à aucune solution, puisque, comme ces avocats bavards qui plaident sans conclure, nous ne pouvons que troubler les esprits et passionner les cœurs sans résultat utile ? Laissons donc l'Assemblée prononcer, dans son entière liberté, un jugement souverain.

### FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

## La Croix de Créteil.

I.

### La route des souvenirs.

Au pied de cette tourelle qui mire ses pignons si coquets et si élancés dans les flots de la Marne, se trouve un banc de marbre recouvert d'une couche épaisse de verdure ; ne semble-t-il pas vous inviter à vous y reposer ? Bien ! maintenant que vous voilà assis à l'ombre des vieux ormeaux de l'antique manoir qui se dessine à travers les allées touffues de tilleuls et de maronniers, appelez à votre aide la science des Champollion ; elle ne sera pas ingrate pour vous donner l'explication de ces G. et H., entrelacés au milieu de couronnes de fleurs. Elle vous dira que par cette petite porte, presque perdue sous

un manteau de lierre, jadis se glissait le Béarnais pour venir soupirer aux pieds de sa chère Gabrielle.

Plus loin, remarquez les derniers vestiges de cette gothique chapelle ; d'épaisses et hautes murailles l'environnent. En vain cherchez-vous une ouverture pour pénétrer dans le domaine monacal ; aucune porte n'y donne accès. Le berger, dont les moutons paissent sur les rives de la Marne, étendu sur la mousse qui croît aux pieds de la chapelle, vous racontera comment, par un ressort secret, l'autel de la madone disparaissait, pour laisser un libre passage à quelques grands et puissants seigneurs, qui, seuls, avaient accès chez les dames Augustines. Il ne vous laissera point éloigner sans vous narrer la haute fortune survenue, comme par enchantement, au jeune père Marcarel, qui avait surpris l'un de nos monarques, au moment où il s'enfuyait, par ladite ouverture mystérieuse, avec une jeune et belle recluse : son silence avait été royalement payé !

Plusieurs castels, tout décrépis, sont répandus çà et là, autour du domaine de la favorite du roi galant ; ils témoignent de cette remarque incontestable d'un grand penseur, d'un profond philosophe, que « partout où les puissants de la terre établissent leur demeure, les vulgaires mortels viennent se nicher aux environs pour faire la cour à chaque soleil levant. »

Comme pour former un contraste avec ces noirs

tombeaux de la féodalité, de l'aristocratie, sur la rive opposée s'élèvent de blanches maisons, aux persiennes vertes, ayant pour toutes murailles qui abritent leur petit jardin des barrières de chèvre-feuille, d'églantiers, de buis, d'aubépine ou de mûriers sauvages.

Là, est l'*Eldorado* de la bourgeoisie parisienne : c'est Saint-Maurice qui précède Saint-Maur, cet autre paradis des commerçants de la capitale.

Saint-Maur cependant, de même que les rives d'Asnières, est riche en souvenirs historiques. Nous n'en citerons qu'un en passant. Sur la grande rue se trouve une communauté, demeure actuelle des sœurs Carmélites ; l'extérieur, comme l'intérieur, révèle la structure d'un château féodal. Les arbres séculaires du parc, à l'heure où tout dort dans la nature, murmurent le nom d'une femme célèbre, le nom de madame de Genlis qui, fuyant les douceurs de la cour de Versailles, les voluptés du Palais-Royal et les prodigalités inouïes du duc d'Orléans, venait se renfermer avec ses pupilles, les enfants du dissolu régent, dans cette solitude ignorée du maître et de sa suite débanchée.

Derrière l'asile du *bas-bleu-régence*, commence le port de Créteil, où les arts, la littérature et le théâtre se sont donné rendez-vous depuis quelques années. De charmantes villas, véritables copies de

(1) Toute reproduction, même partielle de ce feuilleton, est rigoureusement interdite.

La Constitution est la chartre de la République, c'est la loi de la nation, et la nation seule est apte à dire si le pacte qu'elle a établi a été bien ou mal observé. La nation, ou le sait, rend ses arrêts, fait connaître ses volontés par l'Assemblée sortie du suffrage universel. Ce que la majorité de cette Assemblée aura décidé, toute la France doit l'accepter; elle le doit sous peine de tomber dans le chaos, dans une lutte fratricide, dans un océan de ruines où s'engloutira sa puissance; heureuse encore s'il surnage quelques feuillets de l'histoire pour transmettre son nom aux siècles futurs!

Si l'on sort du régime des majorités légales pour céder le pas aux minorités violentes, nous sommes perdus. Ce que la minorité fait aujourd'hui au nom de la patrie en danger, de la liberté compromise, de la République trahie et autres prétextes déclamatoires dont les partis ne masquent jamais, une autre minorité le fera demain, toujours en invoquant les mêmes intérêts, toujours au nom des mêmes principes. Les révolutionnaires changent d'hommes et de drapeau, mais ils ne changent jamais d'armes et de but : leur arme consiste à tromper, et leur but consiste à prendre le pouvoir.

Résumons nous : l'Assemblée nationale a seule le droit d'examiner si la Constitution est violée; seule, elle peut proclamer cet acte de félonie, et en déduire pour les coupables les conséquences pénales qu'ils ont encourues. Toute autre manière de faire, tout jugement individuel n'est qu'une révolte et un outrage à la souveraineté du peuple.

Si vous avez le droit de dire aujourd'hui que la Constitution est violée par l'attaque des Français à Rome, qui m'empêchera de dire demain qu'elle est violée par l'occupation de l'Algérie? qui sera chargé de me dire si j'ai tort? où est le juge qui décidera de la vérité de mes opinions? N'est-ce pas la majorité? Et si, aujourd'hui, vous récusez ce tribunal contre nous, qui nous empêchera de le refuser demain contre vous? Le droit, le droit, où! le droit! comme on s'en rit et comme on le foule aux pieds! Et le pays veut être gouverné; et le parti rouge prétend avoir devant lui de longues et glorieuses destinées!... Hélas!

La minorité ne peut triompher que par une révolution. Cette révolution en provoquera une autre, et de chute en chute, de cascade en cascade, les forces du pays s'épuiseront, le sang de la France s'épanchera par toutes ses blessures, et un beau jour on se réveillera désillusionnés et éclairés, mais épuisés, appauvris et enchaînés peut-être.

Voilà le mal que nous craignons et que nous voyons s'approcher rapidement. Les révolutions aboutiront infailliblement à une dissolution; malheur à ceux qui s'en font les agents actifs! si la colère des hommes leur pardonne, la justice de Dieu les atteindra. Mais avant d'invoquer sa justice, il nous reste sa miséricorde, et nous espérons qu'il ne nous abandonnera pas.

#### Ce qu'il faut aux Montagnards.

Il leur faut de l'agitation, de l'inquiétude, et encore de l'agitation. Il leur faut agrandir le gouffre dans lequel ils sont déjà parvenus à engloutir une partie de la fortune publique et privée. Il leur faut

un peuple fanatisé par le mensonge, surexcité par la misère. Il leur faut des satellites qui n'aient plus la conscience de ce qu'on leur fera exécuter. Il leur faut un malaise universel, un marasme écrasant pour le pauvre ouvrier, jusqu'à ce qu'il ne trouve plus le moyen de nourrir sa famille. Tel est le but de toutes ces interpellations, qui, sous l'antithèse de motions d'ordre, tiennent le pays dans un état de fièvre chronique, qui détruisent le commerce, énervent l'action impuissante de l'autorité, entretiennent les haines qui pourraient s'éteindre, et font sur les passions de la multitude l'effet du soufflet de forge sur des charbons incandescents.

Il leur faut démoraliser l'armée dont ils redoutent l'esprit d'ordre et de discipline; ils chantent de prétendues défaites de nos soldats par les étrangers, et tressent des palmes aux lâches et aux traîtres, en les invitant à désobéir au commandement, à abandonner leurs postes, à passer dans le camp ennemi. La démocratie rouge tendra les bras et fera des ovations patriotiques à tous ceux qui auront voulu vendre l'honneur de leur patrie.

Soldats, pourquoi désormais vous battre? Laissez les Romains vous marcher sur le ventre, laissez-vous assassiner par les condottieri de Garibaldi et de Mazzini. La démocratie chantera sur vos tombes des airs qui menaient vos pères à la victoire. Jadis, un soldat criait à l'ennemi, dans un élan sublime et immortel : « La garde meurt et ne se rend pas! » Aujourd'hui la démocratie change tout cela : Levez la croix en l'air! allez passer sous le joug des Romains pour compléter le triomphe que les démocrates décrètent dans leur cœur à Mazzini et à ses complices! La France a eu assez de gloire, dans le passé, elle peut aujourd'hui laisser la victoire aux défenseurs généreux de la démocratie européenne. Et quand vous rentrerez dans vos foyers, les Français reconnaissants diront de vous : Celui-là aussi était citoyen romain!

Voilà donc le patriotisme de ces prétendus patriotes! Il leur faut une défaite de nos armes, ils la désirent au point de faire parler des correspondances quand les faits sont rebelles à leurs souhaits. Ils s'entendent avec la plus admirable harmonie, les uns, à Paris, pour annoncer que nous avons reçu un échec désastreux, les autres, à Lyon, pour raconter les plus ignominieux mensonges, les autres, à Turin, pour fabriquer, dans l'intérêt de la cause, des nouvelles aussi absurdes que scandaleuses. Tous à l'envi entonnent avec amour des hymnes en l'honneur des ennemis de la France.

Désormais votre rôle est enfin mis au grand jour; vous avez trop longtemps abusé du mot de patriotisme, nous savons maintenant quelle est la mesure du vôtre. Allez à Rome chercher vos amis, allez leur prêter main-forte, allez mettre vos bras, au lieu de vos souhaits, à l'appui de cette république romaine pour laquelle vous éprouvez tant d'amour! La France sera purgée de votre présence. Ne souillez plus une terre qui ne doit porter que des Français.

Où irions-nous, grand Dieu! si la gangrène qui ronge une partie de notre société continuait à étendre ses ravages? Sublimes défenseurs de toutes les républiques, vous n'apercevez donc pas la pointe cachée de ces poignards qui font mourir en plein jour, à

Rome et à Ancône, une foule de victimes innocentes? L'assassinat du ministre Rossi ne saurait donc vous inspirer aucun dégoût? Ces bombardeurs du Vatican, ces grands citoyens qui se réunissent par milliers, avec du canon, pour attaquer 80 vieillards dans un palais ouvert, sont donc les seuls hauts faits dont vous sachiez apprécier la valeur? Mais pourquoi chercher à réveiller quelque sentiment patriotique dans des âmes éteintes? à quoi bon remuer des cendres sur lesquelles l'hiver des mauvaises passions a laissé tomber ses frimas? Il n'y a plus de place pour la France dans ces cœurs envahis par l'amour de la révolution, enivrés par le culte des passions mauvaises.

L'Univers parle du maréchal Bugeaud avec autant de noblesse que de vérité. Il s'exprime ainsi : « Par l'énergie de son âme, par l'ascendant qu'il exerçait sur l'armée, par la confiance qu'inspiraient son caractère et ses talents, M. le maréchal Bugeaud était du petit nombre de ces hommes qui peuvent, au moment donné, servir de rempart à une société tout entière. On sait que ni la tête ni le cœur ne leur manquent devant le péril, et on leur obéit avant même qu'ils n'aient pris le commandement. Quand ils tombent, une brèche de plus est ouverte. Le voilà tombé, cet homme calme et fort, vers qui tous les yeux se tournaient dans l'attente pleine d'angoisse où nous vivons; le voilà tombé sans effort, sans combat, sans bruit! Son épée était une frontière, son nom un drapeau. Un souffle a traversé l'air, et il n'est plus. Le rempart s'est écroulé, la puissante épée est rentrée au fourreau pour jamais. La place du grand homme est vide. Pour la remplir il faut des combats et des années. Parmi nos vieux généraux, acteurs illustres des guerres de l'empire où sa jeunesse s'est glorieusement passée, aucun n'a plus sa vigueur. Parmi les jeunes, aucun n'a son expérience et son autorité. Tous le connaissent, tous l'avaient vu à l'œuvre et l'admiraient; presque tous l'aimaient; aucun ne lui eût désobéi. Il n'est pas un officier général dans l'armée française, pas un qui n'eût en son génie militaire la confiance la plus profonde. Et quant aux soldats, ils l'appelaient leur père, et ils avaient raison. »

#### Souscription pour élever un monument funèbre à la mémoire du maréchal Bugeaud d'Isly.

La mort du maréchal Bugeaud a produit dans toute la France la plus douloureuse impression. Partout on a compris que la patrie venait de perdre un de ses plus héroïques enfants, la société son plus puissant défenseur.

Nulle part ce sentiment douloureux n'a été aussi vif qu'à Bordeaux; dans cette cité patriotique, où le plus ardent amour de l'ordre s'unit au plus entier dévouement à la France, notre confrère, le *Courrier de la Gironde*, a pris, dans les termes suivants, l'initiative d'une souscription populaire destinée à élever un monument funèbre à l'illustre mort que nous pleurons :

« Nous ne doutons pas que la cruelle impression ressentie à Bordeaux ne soit la même sur tous les points du territoire. La France, que cet illustre citoyen servit si glorieusement pendant sa longue carrière, s'associera, nous en sommes convaincus, à l'amertume de nos regrets, et voudra, comme nous, honorer la mémoire de ce dévou-

celles qu'on rencontre en Italie, ou sur les bords des lacs de Genève, de Neuchâtel, de Berne, etc., apparaissent l'une après l'autre devant vos regards enchantés.

Partout si vos yeux sont agréablement surpris, soit par les allées de peupliers qui bordent la Marne, soit par les côtes escarpées, aux sablons mouvants, aux couches de craie, mêlés de tapis de verdure, qui s'étendent à perte de vue, comme ceux que longe la Saône en traversant Lyon, vos oreilles sont également charmées par le charivari, que vous ne cessez d'entendre qu'en vous éloignant de la rivière industrielle. La navigation étant pénible dans le lit de la Marne, qui s'étend depuis Nogent jusqu'à Charenton, les moulins à eau de toute nature s'en sont emparés. Jugez du bruit que doivent faire cent-cinquante à deux cents usines, la plupart perdues au milieu des roseaux et des plantes aquatiques, parcs liquides où, nuit et jour, des milliers de grenouilles confondent leurs coassements avec les chants des meuniers, des artisans et des jeunes filles employées dans ces diverses fabriques.

Avant d'abandonner Saint-Maur, nous ne pouvons laisser dans l'oubli son canal magnifique : ce serait passer l'une des pages mémorables du grand livre des créations de l'Empire.

De Nogent à Saint-Maur, la Marne forme un fer à cheval, dont la circonférence n'a pas moins de 12 à

15 kilomètres; en outre, comme nous venons de le dire, la navigation y étant très-pénible pendant plusieurs mois de l'année, vu les nombreux bancs de sable qui se trouvent répandus dans la partie de cette rivière, il est de toute impossibilité aux bateaux marchands de pouvoir y circuler.

En traçant le canal de Saint-Maur, c'était donc faire une grande amélioration, profitable non seulement à l'industrie, mais plus encore à la classe des marins, auxquels il épargnait bien des sueurs inutiles.

C'était également créer une arène pour la jeunesse parisienne qui, à l'égal de celle de Lyon, est folle des plaisirs nautiques.

Aussi chaque dimanche, chaque jour de fête, voit-on s'élancer sur la Seine mille nacelles, barcarolles, yacks, pavisés de cent couleurs diverses. Chacun de ces frêles esquifs donne asile à des jeunes gens, dont les costumes bariolés contrastent singulièrement avec la toilette des grandes dames ou le ravissant négligé des grisettes, assises à leurs côtés. Pour des mains peu faites au métier de marin, la tâche semble rude; mais l'espoir d'atteindre le canal Saint-Maur soutient le courage des joyeux canotiers; les quolibets, les lazzi divertissants de la société leur font oublier leurs fatigues.

Comme le matelot, après un terrible orage, en voyant poindre à l'horizon un arbre ou un tertre, s'é-

crie avec bonheur : « Terre! » le canotier parisien, de même, en apercevant la digue de Saint-Maur, pousse une exclamation, sinon analogue du moins significative. C'est que là finissent ses maux; c'est que là commence réellement la partie de plaisir rêvée pendant toute une semaine. On descend sur la berge; hommes, femmes, enfants, se mettent à halier la barque jusqu'à Joinville; là, on amarre un moment pour prendre les provisions; puis, l'équipage entre triomphalement dans la Marne, en se laissant aller à son courant. Le trinquement des verres, les trépignements cadencés accompagnent les chœurs de la joyeuse compagnie; l'œil attentif de la vigie cherche une île bien ombrée et semée d'un élégant tapis de verdure, sur lequel on puisse dresser la table pour y faire le déjeuner-dinatoire de rigueur. Alors, le champagne ou le petit-bleu de Suresnes — qui ne le cède en rien à celui de Brindas — coule à larges flots dans deux ou trois verres qui font le tour de la société; le ménestrel crie : « En place! » les quadrilles se forment; on tourbillonne au milieu des nuages bachiques, des langueurs vaporeuses de la valse ou de la polka; on s'égaré vers des frêches solitudes; la brise du soir soupire des chants d'amour, et chacun les répète en s'enlaçant dans de voluptueuses étreintes.

DE KERROY.

(La suite à son prochain numéro.)

ment si patriotique et si désintéressé qui ne se démentit jamais.

« Nous croyons répondre au sentiment de tous ceux qui portent un cœur français en ouvrant dans nos bureaux une souscription destinée à élever un monument funèbre à ces chères et glorieuses dévouées.

« Afin de conserver à cet élan de la conscience publique le caractère éminemment populaire qui lui convient, il nous a paru convenable de fixer au maximum de UN FRANC la quotité de chaque souscripteur. »

« Nous nous associons de tout cœur à cette œuvre nationale, et nous ouvrons dans nos bureaux une souscription analogue à celle du *Courrier de la Gironde*. Comme lui, nous pensons qu'il convient de fixer à UN FRANC le maximum de chaque souscription individuelle. La reconnaissance publique donnera aux offrandes populaires un mérite que ne sauraient atteindre les sommes les plus élevées.

### Nouvelles d'Italie.

La *Concordia*, dont notre ville indignée a déjà pu apprendre à connaître la vérocité et la bonne foi, continue à fabriquer des nouvelles à l'usage du parti rouge. Elle est cependant moins explicite qu'elle ne l'avait été ces jours derniers; mais elle ne dément rien de ce qu'elle a avancé, quoiqu'elle puisse savoir aujourd'hui qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans tout ce qu'elle avait publié. Elle se contente, dans son numéro du 11, de dire que les Français ont éprouvé sur tous les points combien la valeur romaine est grande et redoutable. Elle dit qu'ils étaient parvenus à pénétrer par la porte Angelica jusqu'auprès du Vatican, mais qu'une vive fusillade les a repoussés. Elle continue à ajouter que nos armes ont le dessous dans toutes les positions. Elle n'affirme plus que le général Oudinot va établir son quartier-général à Civitta-Vecchia, mais que c'était là une supposition qui lui était dictée par l'arrivée de plusieurs officiers français dans cette ville. Les sept mille blessés dont elle parlait, elle les réduit aujourd'hui à cinq cents. Puis elle publie une lettre en français d'un prétendu citoyen, qui nous semble forgée d'un bout à l'autre par un de ces amateurs de barricades cosmopolites qui travaillent la matière pour le gain de leur cause sans s'inquiéter de la vérité. Dans cette lettre incroyable, les Romains sont tous à la hauteur des Brutus, des Camilles; ce sont des Scipions armés de couteaux et de stylets, et le général Oudinot est un homme bon à passer au conseil de guerre et à subir le sort du général Ramorino pour avoir fait détruire 7,000 Français; des régiments entiers auraient été massacrés sans qu'il en pût échapper un seul homme. On voit du reste tout ce qu'il y a d'absurde, d'anti-national et d'injurieux pour l'armée française dans de semblables correspondances. Nous n'en donnons le résumé que pour tenir en garde le public contre toutes les nouvelles faites à la main. En général, nous supplions qu'on n'ajoute aucune foi à ces rumeurs inventées pour entretenir l'agitation et l'inquiétude parmi nous. C'est le besoin du parti rouge, et on sait qu'il ne recule devant aucun moyen, même le plus odieux, pour réussir.

Nous lisons dans une lettre particulière, écrite de Civitta-Vecchia par un chirurgien-major, à la date du 7 juin:

« Nous avons ici 500 blessés; quant aux morts, je n'en connais pas le nombre. Depuis plusieurs jours, le siège de Rome est commencé; les Romains se battent avec acharnement; ils paraissent vouloir s'ensevelir sous les murs de la ville éternelle. Ce n'est plus un combat ordinaire, c'est une guerre d'extermination. Le drapeau noir, assure-t-on, va flotter sur la Tour de l'Ange; les femmes vont s'armer de poignards, et les enfants de pierres. On craint, ici, qu'avant peu Rome ne soit réduite en cendres!

« L'ennemi aurait demandé 6 heures de repos pour enterrer ses morts; il compte 1,800 blessés. « De notre côté, le 66e, le 16e et le 25e léger ont fait quelques pertes. Ici, nous jouissons d'une grande tranquillité. »

Lorsque, dans la journée du 2 juin, le général de division Oudinot a reçu l'ordre d'attaquer Rome, l'armée placée sous ses ordres comptait 12 régiments d'infanterie et un bataillon de chasseurs à pied, soit 25 bataillons d'infanterie; 2 régiments de cavalerie, 5 batteries d'artillerie, 2 compagnies du génie, 2 compagnies du train, des détachements d'ouvriers d'administration, d'infirmiers et de gendarmes.

Les régiments faisant partie de l'armée d'Italie sont: les 13e, 20e, 32e, 33e, 36e, 53e, 66e, 68e de ligne; 15e, 16e, 22e et 24e d'infanterie légère; 1er régiment de chasseurs et 11e régiment de dragons.

Le 3e régiment d'artillerie a fourni 2 batteries, les 5e, 6e et 8e, une chacun.

Les deux compagnies du génie ont été tirées du 2e régiment de cette arme. Une troisième a été expédiée récemment, ainsi qu'une nouvelle batterie d'artillerie.

Les deux compagnies du train appartiennent, l'une au 4e escadron du train des parcs d'artillerie, et l'autre au 4e escadron du train des équipages.

On peut évaluer approximativement à 25,000 hommes de toutes armes l'effectif de l'armée d'Italie. Nous ferons remarquer que nos bataillons d'infanterie n'ont que 800 hommes.

Toulon, 11 juin. — La frégate à vapeur l'*Asmodée*, partie de Civitta-Vecchia le 9, est arrivée aujourd'hui sur notre rade. Ce steamer avait à bord 90 militaires blessés et des dépêches pour le gouvernement.

Le bâtiment à vapeur-hôpital le *Grégois* qui a quitté Civitta-Vecchia en même temps que l'*Asmodée*, avec 40 blessés, est arrivé ce soir sur notre rade; ce qui fait un total de 130 blessés.

On a disposé le bel hôpital de Saint-Mandrier, que la marine a cédé momentanément à la guerre, pour recevoir les blessés de l'armée d'Italie qui seront évacués sur Toulon: MM. les chirurgiens de la marine feront le service, et nous savons que l'on peut compter sur leur zèle et leur entier dévouement.

Un hôpital de 500 lits a été installé à Civitta-Vecchia par les soins de l'autorité française.

— Il est arrivé ce matin dans notre ville une belle batterie du 14e régiment d'artillerie, qui a été embarquée dans la journée à bord des frégates à vapeur le *Montezuma* et le *Christophe-Colomb*. Une trentaine d'officiers de santé arrivés avant hier et hier à Toulon, avec ordre de se rendre à l'armée d'Italie, ont également pris passage sur ces deux steamers, qui ont fait route ce soir pour Civitta-Vecchia.

— Le bâtiment à vapeur le *Prony*, arrivé de Brest, a apporté 400 marins pour la division. Ce vapeur reste attaché à la flotte de la Méditerranée.

### On lit dans une correspondance de Paris:

Les montagnards ont jeté le gant, ils proclament la guerre civile; les sections sont en permanence, des armes ont été distribuées, des mots d'ordre sont donnés. On n'agit pas dans l'ombre des sociétés secrètes, ni même à l'abri de la demi-publicité des clubs. C'est au grand jour de la publicité, à la face du soleil que la guerre civile est proclamée, que l'appel au peuple armé, au peuple de juin, au peuple de mai, au peuple de 93 est lancé audacieusement.

On nous annonce en ce moment qu'une bataille est prête pour ce soir; la Montagne y prendra part; des écharpes monteront sur les barricades. Tout a été disposé pour le combat. On n'attend plus que le signal.

Hier déjà, les chefs des clubs, les capitaines de l'insurrection attendaient le mot d'ordre autour de l'Assemblée; le moment n'était pas encore venu pour le donner. La Montagne a voulu attendre l'issue de la séance d'aujourd'hui pour faire le solennel et suprême appel au mousquet socialiste. On affirme que la soirée ne se passera pas sans que cet appel soit jeté à Paris. Il l'est déjà aux départements. Voici les preuves de ce que nous vous annonçons. Nous ne parlons pas des renseignements particuliers, ils sont superflus, car ils concordent avec ce qui est public, et ils ne nous apprennent qu'une chose, c'est que la bataille est indiquée pour ce soir, cette nuit ou demain au plus tard, si toutefois le cœur ne manque pas à ces quelques chefs montagnards qui crient bien fort, mais qui disparaissent au moment où le canon gronde; il faut dire que les sectionnaires socialistes n'ont pas grande confiance en eux, mais ils comptent sur de plus énergiques et de plus jeunes. Lisez et voyez si jamais on a poussé plus loin l'audace de l'appel à l'insurrection.

AU PEUPLE! A LA GARDE NATIONALE! A L'ARMÉE!

« La majorité de l'Assemblée législative vient de passer dédaigneusement à l'ordre du jour sur les affaires d'Italie.

« Par ce vote, la majorité s'est aliée à une politique qui viole la Constitution. Nous avons déposé un acte d'accusation contre le pouvoir exécutif. Nous le soutenons demain. Nous voulions épuiser les moyens que la Constitution met entre nos mains.

« Que le peuple continue à avoir foi; les représentants ont foi en lui.

« Les citoyens représentants du peuple, soussignés, proposent à l'Assemblée nationale le décret suivant; ils demandent l'urgence et le renvoi immédiat dans les bureaux:

« L'Assemblée nationale législative,

« Vu le paragraphe 5 du préambule de la Constitution, ainsi conçu:

« La République française respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne; « n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête « et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun « peuple. »

« Vu l'article 54, chapitre 5 de la Constitution, ainsi conçu:

« Le président veille à la défense de l'Etat; mais il ne « peut entreprendre aucune guerre sans le consentement « de l'Assemblée nationale. »

« Vu enfin le paragraphe 1<sup>er</sup> de l'art. 168 de la Constitution, ainsi conçu:

« Le président de la République, les ministres, les « agents et dépositaires de l'autorité publique sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de tous les « actes du gouvernement et de l'administration. »

« Considérant que le corps expéditionnaire aux ordres du général Oudinot, contrairement aux votes du 17 avril et du 7 mai dernier, de l'Assemblée constituante, a été dirigé contre la liberté du peuple romain;

« Que, d'autre part, la guerre contre Rome a été entreprise, non-seulement sans le consentement de l'Assemblée nationale, mais encore au mépris de la volonté formellement exprimée par elle de ne point attaquer la République romaine;

« Considérant que ces faits constituent le crime de violation du paragraphe 1<sup>er</sup> et de l'article 54 précités,

« Décrète:

« Le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte, président de « la République, et les citoyens Odilon Barrot, Buffet, « Lacrosse, Rulhières, de Tracy, Passy, Dronin de Lhuys « et de Falloux, ses ministres, sont accusés d'avoir violé « la Constitution. »

Signé: Landolphe, Heitzman, Rougeot, Bertholon, Mathé, Rolland (Saône-et-Loire), Gindriez, Raccuchot, Martin-Bernard, Ansteln, Gaston, Dussoubs, Faure (Rhône), Rattier, Ennery, Fargin-Fayolle, Pelletier, Combier, Pfleger, Baudin, Viguière, Boch, Jollivet, Chérelon, Greppo, Richardet, Fond, Sartin, Labrousse, Hofer, Lasteyras, Monnier, Saint-Marc-Rigaudie, Breymand, Sommier, Cassal, Chouvy, Jannot, Arnaud (du Var), Salmon, Sachet, Benoît, Rouet, Savoie, Avril (Isère), Teinès, Vauthier, Schl-Pons-Tande, Duputz, Daniel, Lamazière, Ronaix, Cantagrel, Milot, Michel (de Bourges), Malardier, Lention, Pilhes, Rochut, Detoué, Commissaire, Deville, Ronjat, Roselli-Mollet, Nadaud, A. Thourret, Montagne, Laclaudure, Marc Dufraisse, Maigne, Gilland, Delavallade, Gambon, Richard (du Cantal), Pierre Leroux, Durand-Savoyat, Glaizal, Laurent, Robert, Pierre Lefranc, Guitter, Cholat, Denayreuse, Bouzat, Chavoix, Menand, Penières, Guisard, Auguste Mie, Vignes, Wacheresse, Koop, Testelin, Latrade, Doutré, Pascal Duprat, Brives (Hérault), Boichot, Vusigny, Bruckner, Delebecque, Duché, Fawtier, Westercamp, Beyer (Eugène), Considérant, Rivaud, Denecey, James-Demontry, Baune, Bryset, Saint-Ferréol, Brays, général Rey (Tarn), Rantian, A. Bouvet, Bajard, Belin (Drôme), J. Leroux, Curmès, Sauteyra, Tamisier, Saint-Romme, Delbrel, Félix Pyat, L. Vasseux, Repellin, Em. Barrault, Em. Péan, Michel Bentier, Morellet, Lamennais, Lafon, Crépu, Al. Martin, Ledru-Rollin, Besse (Tarn), Emmanuel Arago.

Paris, une heure du matin. — Nous, membres de la presse républicaine; nous, membres du comité démocratique-socialiste, nous disons au peuple de se tenir prêt à faire son devoir.

La Montagne fera le sien jusqu'au bout.

Nous avons sa parole.

Cinq représentants ont été délégués par elle pour aviser.

Tous les Républicains se lèveront comme un seul homme.

Les membres de la presse républicaine, Les membres du comité démocratique-socialiste.

### Alca jacta est!

Comme complément de ces documents de révolte, voici le commentaire qu'y ajoute le journal de la Montagne, l'organe de M. Ledru-Rollin. Il sent la poudre à toutes les lignes:

« Le sort en est jeté. Paris tout entier répondra, comme en Juillet, comme en Février, au cri poussé par M. Ledru-Rollin au nom de la Montagne et de toute la France. Les traitres, qui forment la majorité de l'Assemblée, ont déchiré la Constitution, en sanctionnant par un vote infâme la trahison de M. Bonaparte et de ses ministres, et, du même coup, ils ont déchiré le mandat que le peuple avait eu la faiblesse de leur donner pour défendre la République et la Constitution.

« Que la Montagne ne perde pas un instant, qu'elle prononce la mise hors la loi de Bonaparte, de ses ministres et des représentants félons de la majorité royaliste! C'est en ses mains que réside maintenant

tous les pouvoirs de l'Assemblée nationale. Nous attendons avec confiance son énergique initiative; elle ne faiblira pas; elle a mesuré le danger et le devoir, et ce n'est pas le danger qui l'arrêtera, quand le devoir l'appelle.

« La garde nationale et l'armée entendront la voix de la Montagne, nous en avons l'assurance, car elle parlera au nom de la patrie et de la Constitution. Elle a courageusement brûlé ses vaisseaux et jeté au loin le fourreau! Qu'elle marche dans sa généreuse audace! Le peuple est avec elle, car le peuple est toujours du côté du droit.

« Il faut que l'odieux gues-apens de Rome soit payé par le châtement des coupables. Il faut que la République française se régénère par un sublime effort, et qu'elle gagne à Paris la dernière bataille de la liberté contre le despotisme.

« La Constitution est violée! L'art. 111 commande énergiquement de défendre, au péril de notre vie, les droits garantis par le pacte fondamental.

« Que d'un bout de la France à l'autre tous les bons citoyens se lèvent; le midi et l'est, nos deux avant-gardes, n'attendent que le signal. Il le recevront demain avec le manifeste de la Montagne.

« La justice de Dieu ne manquera pas au généreux peuple de Paris, qui défend le droit et la liberté! »

Toute autre question disparaît devant la question suprême d'une guerre civile aussi imminente. Aussi ne pense-t-on pas à l'Italie ni à l'Allemagne; on est oppressé sous deux cauchemars: la menace de l'insurrection socialiste et l'aspect du choléra qui frappe à coups redoublés et qui, bien loin de diminuer, augmente ses ravages.

Croirait-on, disons-le en passant et à ce sujet, que dans un banquet composé de démocrates socialistes, qui a eu lieu hier à la barrière Monceaux, il s'est trouvé un homme pour porter cet horrible toast: « Au choléra qui a enlevé Bugeaud, dernière espérance de la réaction! » Deux cents socialistes ont entendu, et pas une voix ne s'est élevée pour protester contre cette infamie.

#### CHRONIQUE PARISIENNE.

La salle des Pas-Perdus, à l'Assemblée nationale, est ce matin fort agitée; elle donne un aperçu de la situation des esprits. La garde est toujours renforcée; de nombreux sergents de ville stationnent dans les jardins de la présidence et dans les cours du palais.

--- On raconte que les sociétés, les comités démocratiques et les réunions des journaux socialistes sont restés toute la nuit en permanence; mais l'autorité et la police veillent avec soin; la garde nationale est prévenue à domicile, et tout nous fait espérer que la tempête n'éclatera pas encore.

--- Des souscriptions sont ouvertes dans toutes les mairies de Paris en faveur des familles nécessiteuses frappées par l'épidémie.

--- M. Crespel de Latouche, représentant du peuple, qui vient de mourir si inopinément, a laissé, par son testament, une somme de 1,000 fr., qui devra être donnée par l'Académie des sciences morales et politiques à l'auteur du meilleur mémoire sur le moyen de délivrer la presse des entraves qui la frappent sans diminuer les garanties que réclame la société.

--- L'avis a vapeur l'*Epervier* vient de partir pour St-Pierre et Miquelon avec des instructions nouvelles pour le commandant de la station française. Ces instructions se rapportent à la promulgation d'un nouveau règlement pour la pêche.

--- On assure que M. Ch. Dupin, représentant du peuple, inspecteur général du génie maritime, vient d'adresser à M. de Tracy, ministre de la marine et des colonies, une demande afin d'être autorisé à faire valoir ses droits à la retraite.

--- Il résulte du relevé officiel publié par l'administration que le nombre des décès constatés à Paris dans la journée du 8 juin s'est élevé à 623, dont 445 à domicile et 178 dans les hôpitaux. Il avait été admis 410 nouveaux cholériques dans les hôpitaux.

--- M. de Lesseps a reçu avis d'avoir à se présenter devant le conseil d'Etat, le samedi 16 juin du présent mois, pour y donner des explications sur sa conduite à Rome, lors de la mission qui lui a été confiée par le gouvernement.

--- Le gouvernement vient de décider que la statue en marbre du maréchal Bugeaud serait placée au musée de Versailles.

--- On a distribué à MM. les représentants une proposition de M. Melun (Ille-et-Vilaine), tendant à nommer une commission chargée de préparer et d'examiner les lois nécessaires à l'application de

l'art. 15 de la Constitution, qui garantit aux citoyens la liberté du travail et de l'industrie.

--- M. le général Rapatel, dont plusieurs journaux du soir et les journaux de ce matin annoncent la mort, à la suite d'une violente attaque de choléra, assistait hier à la séance de l'Assemblée et a voté avec la majorité.

--- Le bulletin officiel du choléra, pour la journée du 9 juin, porte 612 décès, dont 464 à domicile, et 148 dans les hôpitaux. Il a été admis, dans la journée, 577 nouveaux cholériques dans les hôpitaux. Il en est sorti 66.

#### ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE.

Suite et fin de la séance du 11 juin 1849.

M. Ledru-Rollin fait, à son point de vue, le récit des événements qui se sont passés en Italie, et notamment à Rome. Il déclare que la Constitution a été violée, et que ses amis et lui la défendront par tous les moyens possibles, même par les armes! (Vives réclamations contre l'orateur. — Tumulte incroyable.) M. Ledru-Rollin est sévèrement rappelé à l'ordre par le président.

Le général Bedeau proteste énergiquement contre le langage du président de la Montagne.

M. Ségur-d'Aguesseau propose un ordre du jour motivé.

M. Larabit propose l'ordre du jour pur et simple auquel se rattache M. Ségur-d'Aguesseau.

Résultat du scrutin :

Votants,	564
Pour l'adoption,	561
Contre,	205

L'Assemblée rejette la proposition de M. Ledru-Rollin. La séance est levée.

Séance du 12 juin.

Présidence de M. BENOIR, vice-président.

A trois heures la séance est ouverte.

De nombreux congés sont demandés et accordés.

M. LACROSSE, ministre des travaux publics: Citoyens, une proposition a été déposée hier sur le bureau. Son but est de mettre en accusation le président de la République et son ministère.

M. Ledru-Rollin a demandé l'urgence de cette proposition. Le gouvernement adhère à l'urgence et prie l'Assemblée de se retirer dans ses bureaux pour en délibérer. (Très bien!)

M. TASCHEREAU: Il est bien entendu que la commission nommée dans les bureaux devra faire son rapport séance tenante. (Oui, oui!)

M. LE PRÉSIDENT: Je consulte l'Assemblée sur la proposition de se retirer dans ses bureaux pour en délibérer.

La proposition est adoptée à la presque unanimité. (On rit.)

M. LE PRÉSIDENT: La séance sera reprise dans une heure. (Quelques réclamations s'élèvent à gauche.)

Tous les représentants se lèvent et quittent la salle.

La séance est suspendue.

Les représentants sont dans les bureaux pour discuter d'urgence la proposition de M. Ledru-Rollin.

#### NOUVELLES LOCALES.

Habitants du Rhône,

La majorité de l'Assemblée nationale vient de rejeter la proposition de mise en accusation du président de la République et des ministres.

Son arrêt a été accueilli avec respect par la population parisienne. Il le sera certainement de même par les populations du Rhône.

Si, contre toute attente, quelques hommes pervers voulaient mettre leur volonté à la place de celle des élus du peuple et faisaient appel à la violence, les autorités de la République sauraient faire respecter la Constitution, et force resterait à la loi.

Le Préfet du Rhône,

VICTOR TOURANGIN.

--- M. le général de division Magnan vient d'être chargé provisoirement du commandement en chef de l'armée des Alpes.

--- Le 2<sup>e</sup> léger a quitté Lyon ce matin pour aller prendre ses cantonnements dans les environs; il est remplacé par le 49<sup>e</sup> de ligne.

Au moment où le 2<sup>e</sup> léger traversait le pont de la Guillotière, une centaine de citoyens, paraissant appartenir à la classe ouvrière, se sont mêlés aux premiers rangs des soldats, et ont cheminé avec eux en chantant la Marseillaise.

Le régiment a traversé la ville avec cette escorte; elle paraissait peu sympathique aux quartiers commerçants du quai de Saône.

--- M. le maréchal Bugeaud pendant son séjour à l'armée des Alpes, a, dit-on, composé, sous le titre de *Notes et Mémoires*, un écrit important que sa famille se propose de publier.

--- Mardi, une grêle abondante est tombée sur nos hauteurs du Mont-d'Or et sur les communes voisines. A cinq heures, le Mont-Toux était littéralement cou-

vert de grêlons, et paraissait blanc comme dans un temps de neige. Nous n'avons pas su si les campagnes avaient notablement souffert.

--- Des lettres de Saint-Amand portent que le maréchal Soult est mourant.

AVIS. — La Banque de France a fait confectionner des billets définitifs de 100 fr. en quantité suffisante pour remplacer les billets provisoires de pareilles sommes qui restent encore en circulation, avertit les porteurs de ces billets provisoires qu'ils peuvent les présenter à la succursale de Lyon pour les échanger contre des billets définitifs.

Lyon, le 13 juin 1849.

Le directeur: E. TEISSIER.

#### Nouvelles étrangères.

FRANCFORT, 7 juin. — Ce soir le bruit s'est répandu que les troupes de l'empire avaient été battues dans la Bergtrasse et même repoussées jusqu'à Bensheim.

On dit que les cheveu-légers hessois, attaqués par les hommes armés de faux ont éprouvé de grandes pertes, et les Bavares ont été aussi rudement traités.

Ce soir des soldats hessois ont amené ici 14 volontaires, ensuite ils sont retournés à Darmstadt.

VIENNE, 6 juin. — Le roi de Prusse vient de conférer au feld-maréchal Radetzky l'ordre de l'aigle noir en brillants et l'ordre de l'aigle rouge de première classe.

D'après les dernières lettres de Presbourg, on croit qu'une nouvelle bataille s'est livrée. Les Hongrois se concentrent sur la rive gauche de la Vaag. Des renforts leur arrivent dans la direction de Neuhausel. Il paraît que leur but est d'empêcher le passage de troupes de l'autre côté de la rivière.

Devant Colorn, il y a un corps appartenant à la garnison et formant en même temps la réserve. Un troisième corps, commandé par le général Klapka, a occupé et fortifié Raab.

On dit que les généraux russes et les généraux autrichiens ne parviennent pas à s'entendre. La *Nouvelle Gazette de l'Oder* annonce que le maréchal Radetzky sera nommé commandant en chef de l'armée de Hongrie et de Transylvanie, parce qu'il est à la fois général russe et général autrichien.

Les généraux Haynau et Paskevitch commanderaient sous ses ordres l'armée de l'est et de l'ouest; mais le maréchal ne conduirait les troupes au combat qu'une seule fois et se retirerait ensuite dans la vie privée ou ne conserverait qu'un commandement nominal.

GRAND DUCHÉ DE BADE. — HEIDELBERG, 6 juin. — Hier pendant toute la journée, des troupes nationales (Wolkswehr) ont passé ici, et aujourd'hui 15,000 hommes de la Volkswehr et 20,000 hommes de la ligne sont campés autour de la ville. Il est arrivé 20,000 fusils. La liberté ou la mort pour la résolution de l'Assemblée nationale est le cri de guerre.

--- On écrit des frontières de la Haute-Silésie, le 3 juin, à la *Gazette allemande*:

« La situation de Cracovie prend de jour en jour une tournure plus étrange et l'on ne peut douter d'une prochaine incorporation de Cracovie dans la Pologne russe, l'autorité civile ayant été remise aux mains des Russes, et le chef de police russe Szwojkowski l'exerçant avec une grande énergie.

« En ce moment, la Russie semble s'occuper moins de la Hongrie que de la Pologne et de la Galicie; du reste, le camp russe qui se forme à Cracovie et sur le territoire de cette ville, sert de point d'appui à une entreprise ou à une démonstration par laquelle le czar veut s'opposer aux mouvements de la révolution européenne.

« On peut admettre comme certain que la Russie a mis pour condition de ses secours à l'Autriche la cession de Cracovie et de son territoire. »

--- On écrit d'Innsbruck (Autriche), le 31 mai:

« On assure, d'une manière positive, que le 3<sup>e</sup> corps de l'armée d'Italie s'est mis en marche pour le Tyrol et le Vorarlberg, sous les ordres du lieutenant-feld-maréchal Lichnowsky, et qu'il arrivera dans le Tyrol dès le 5 du mois de juin. On a reçu en même temps l'avis officiel qu'un corps de réserve de 5,000 hommes sera très prochainement concentré dans la vallée supérieure du Lech et à Rente, sous les ordres du lieutenant-feld-maréchal Schwarzenberg. »

A. MEINEL, gérant.

CHAMPAGNE, imprimeur, à Lyon, 18, place de la Croix.